

## Manifestation du 24 avril 2021 : La moto est la solution, pas la pollution.

Pour le gouvernement, depuis la COP21 de 2015, la voiture électrique est devenue LA solution, sans tenir compte des ravages faits à l'autre bout du monde avec l'exploitation des terres rares pour la construction des batteries par exemple.

Les pays occidentaux délocalisent la pollution dans les pays à l'autre bout du monde avec des rejets d'éléments toxiques : métaux lourds, acide sulfurique, éléments radioactifs.

Les pays occidentaux remplacent leur dépendance au pétrole par leur addiction aux terres rares dont la Chine est le principal producteur.

En 2017, le gouvernement crée les Zones à Circulation Restreinte (ZCR) puis les Zones à Faibles Emissions en 2019 (ZFE) avec la loi sur les Mobilités, terme socialement plus acceptable mais tout aussi restrictif.

Avec cette loi la cible est l'**élimination du diesel**, dont les moteurs sont jugés plus polluants avec l'émission d'oxydes d'azote et de particules fines, mais également du moteur à essence qui émet plus de CO<sub>2</sub>, gaz à effet de serre, responsable (en partie) du réchauffement climatique.

**Les tests de pollution sont de plus en plus sévères** et les constructeurs ont beaucoup de difficulté à suivre les réglementations. Ils trichent, souvenez vous de Volkswagen en 2015 avec un logiciel qui détermine si le véhicule est sur un banc de test ou en conditions réelle. Volkswagen l'a payé très cher avec le rappel de 11 millions de voitures.

**La prochaine norme Euro7 en 2025 sera tellement restrictive qu'elle sera impossible à respecter pour le moteur diesel.**

**Un rapide calcul donne que les motos (moteur essence) en France polluent 50 fois moins que les voitures.**

38 millions de voiture, 4 millions de 2RM en France, donc environ 10 fois moins de 2RM, en km parcourus, les voitures parcourent 15000 km/an en moyenne, les motos 3000 km/an, donc 5 fois moins.

*Les motos ne roulent pas au gasoil ! Les motos émettent moins de particules fines.*

**Quatre ZFE sont en place** : Métropole de Lyon, Grenoble, Ville de Paris et le Grand Paris

En 2021, de nouvelles ZFE seront créées : Aix-Marseille, Montpellier, Rouen, Strasbourg, Toulon et Toulouse.

En 2025, ce sera toutes les agglomération de plus de 150000 habitants, soit 35 ZFE supplémentaires.

**On y trouvera sans doute le Grand Besançon avec ses 194000 habitants.**

**Attention** : une ZFE ne concerne pas que la ville elle-même, c'est aussi toutes les communes environnantes !

**Pour entrer dans une ZFE vous devrez coller une vignette sur votre moto même en dehors des**

**pics de pollution, la vignette Critair.**

**En fonction de sa couleur et de son numéro vous aurez le droit de circuler ou non.**

De nouveaux radars liront les plaques d'immatriculation. Et les contraventions arriveront directement dans votre boîte aux lettres.

*Pour les motos, exemples :*

*Critair 1 : norme EURO4 à partir de 2017*

*Critair 2 : norme EURO3 de 2007 à 2016*

*Critair 3 : norme EURO2 : de 2004 à 2006*

*Critair 4 : de 2000 à 2004*

*Critair 5 : avant 2000*

*Exemple de Strasbourg :*

*2022 : interdiction des véhicules Critair 5, (véhicules de plus de 22 ans et sans vignette)*

*2023 : Critair 4, motos à partir de 2004 (véhicules de plus de 19 ans)*

*2024 : Critair 3, motos à partir de 2007 (véhicules de plus de 17 ans)*

*2025 : Critair 2, motos à partir de 2017 (véhicules de plus de 8 ans)*

En 2025 dans 4 ans, les véhicules de plus de 8 ans seront interdits à Strasbourg et dans l'EuroMétropole, ça représente 33 communes ! Y compris sur l'autoroute qui traverse Strasbourg ! Et le Grand Besançon?

**Les motos qui ont généralement plus de 10 ans ne pourront plus traverser les villes !**

**L'âge moyen des 2RM est de 13 ans en 2018 ! La plupart des 2RM ne pourront plus traverser les villes !**

**Les motos anciennes seront déjà interdites de circulation en ville à partir de 2022 !**

**Pourtant le mode de transport des 2RM est reconnu par l'Union Européenne comme un élément favorable à la fluidité du trafic.**

Les 2RM sont une véritable alternative à l'automobile en ville pour décongestionner les villes et éviter les bouchons générateurs de pollution.

Les trajets sont plus rapides, prennent moins de temps et les deux roues prennent moins de places de stationnement.

**Pour de courtes distances promouvoir le vélo c'est très bien, mais n'oublions pas les 2RM pour des distances plus grandes.**

Et puis on commence à voir des aberrations où les municipalités suppriment une voie de circulation pour créer deux voies cyclables, en espérant que les voitures se fassent des politesses en se croisant sur une seule voie, comme à Bethoncourt

La FFMC est pour une transition écologique vers un avenir meilleur pour la planète pour l'ensemble de la société sans oublier les personnes à faibles revenus.

La plupart des usagers ne pourront pas acheter un véhicule pour satisfaire aux exigences soit disant écologiques.

**Non aux ZFE pour les 2RM : la moto, c'est la solution, pas la pollution !**